Agroforesterie et apiculture

Objectifs
Des haies fleuries aux alignements d’arbres en plein champ, l’agroforesterie peut être une des solutions pour lutter contre la dépopulation apicole dans nos campagnes, par la production d’aliments en toutes saisons et la création de refuges de biodiversit

Enjeux
L’agroforesterie peut apporter un certain nombre de bénéfices à votre système d’élevage, mais quelles sont les difficultés techniques et les limites de ces pratiques ? Comment les dépasser ?

Pré-requis
Aucun pré-requis.

Contenu
P R E P A R E R L A F O R M A T I O N
En amont des journées de formation, jusqu’à 8 h de cours en ligne seront disponibles sur la plateforme I-COSYSTEME (www.icosysteme.com)
Vous y retrouverez des vidéos techniques vous permettant d’acquérir des notions indispensables pour suivre les différents modules :
- Diversité des pratiques agroforestières
- Principes de fonctionnement des systèmes agroforestiers
- Rentabilité d’un projet agroforestier
- Services écosystémiques (biodiversité, protection climatique, auto-fertilité...)
- Aspects juridiques et règlementaires

Intervenants:
Daniele ORI, Fabien LIAGRE & Pierrick GOUHIER, formateurs et conseillers en agroforesterie pour le bureau d’étude AGROOF

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs
Non agricole 688€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres situations (demandeurs d'emploi, RSA, ...): nous contacter

Plus de renseignements
Stéphanie Hosford
hosford@civamgard.fr
FD CIVAM du Gard
216 Chemin de campagne
30250
SOMMIERES
Tel. 04.66.77.11.12

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

date à définir	30140 Anduze	Daniele ORI, Fabien LIAGRE & Pierrick GOUHIER, formateurs et conseillers en agroforesterie pour le bureau d’étude AGROOF

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom _

Prenom _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Tél _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)